



Numéro de l'acte	2015-144-FINJR
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.5

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015

### QUESTION N°2015-144

FINANCES : Régie de recettes « Droits de place Voirie » - suppression

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

VU,

- l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire le règlement de certaines affaires,
- le décret n° 62.1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique, et notamment l'article 18 ;
- le décret n° 66.850 du 15 Novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;
- les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;
- l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001, relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;
- la délibération en date du 6 octobre 1963 modifié par délibération du 13 avril 1981, du 26 juin 2000, du 17 décembre 2001, du 22 mai 2002, du 6 juillet 2006, du 14 septembre 2009 au terme de laquelle le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la création d'une régie de recettes pour la perception des droits de place sur les voiries communales,
- Vu la délibération 2014-62 du 17 avril 2014 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
- l'avis conforme du comptable public assignataire des opérations de régie ;

CONSIDERANT,

Que la Délibération n° 2014-62 du 17 avril 2014 autorise le Maire, au titre de ses délégations, à créer une régie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015**

**Affiché le 30 septembre 2015**

L'An Deux Mille Quinze le vingt neuf septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 23 septembre 2015, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :** Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne VASSEUR - PEPE ayant donné pouvoir à James MUNCK  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Christine DACY  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Guillaume BOYAVAL

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 24 présents
- 0 absent non excusé
- 5 absents excusés avec pouvoir

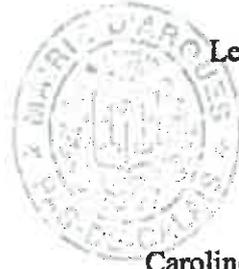
**Monsieur Dominique GODART  
est nommé secrétaire de séance.**

- de supprimer la régie « Droits de place-Voirie » afin de permettre à Madame le Maire de la recréer et de procéder aux futures modifications de cette régie par décision

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 29 septembre 2015



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT

Acte administratif certifié exécutoire  
Après réception en Sous-Préfecture  
le 01.10.15... et publication ou  
notification le 01.10.15

Madame le Maire

C. SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015**

**Affiché le 30 septembre 2015**

L'An Deux Mille Quinze le vingt neuf septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 23 septembre 2015, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :** Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne VASSEUR - PEPE ayant donné pouvoir à James MUNCK  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Christine DACY  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Guillaume BOYAVAL

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 24 présents
- 0 absent non excusé
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Dominique GODART  
est nommé secrétaire de séance.**